

MARS 2024 / N°20

Le journal des Dammartinois



Dammartininfo

VIE SOCIALE / ÉCOLE / TRAVAUX / FINANCES / ÉVÈNEMENTS / CITOYENNETÉ / ÉTAT CIVIL

Les futurs travaux

Un nouveau parking grande Rue !



Afin de faciliter l'entretien du terrain destiné à accueillir le futur parking paysagé, **la commune a déposé une déclaration préalable de travaux pour l'ouverture du mur entre les numéros 46 et 44.**

Les dernières réalisations de travaux de notre commune... à lire page 4

Des rumeurs sur les réseaux sociaux ? On vous dit la vérité ! à lire page 6

Dammartininfo Retrouvez-moi en PDF sur : www.dammartinsurtigeaux.net

Inscriptions scolaires 2024/2025



Jusqu'au 19 avril 2024, les parents d'enfants intégrant la petite section de maternelle en septembre 2024 (nés en 2021), les nouveaux arrivants (toutes classes confondues) et les enfants qui entrent en CP, sont invités à remplir le dossier d'inscription. Les dossiers d'inscription scolaire sont à retirer au secrétariat de mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune.

Les documents à fournir :

- Dossier d'inscription.
- Livret de famille.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau-électricité-gaz-attestation d'assurance habitation-bail de location-acte de propriété).
- Certificat de radiation (uniquement en cas de changement d'école).
- Justificatif de garde en cas de séparation ou divorce (le jugement).
- Carnet de santé.
- Protocole d'accueil individualisé (P.A.I.).



Les dossiers d'inscription scolaire remplis sont à déposer au secrétariat de mairie, ensuite la directrice de l'école vous recontactera par mail ou par téléphone.

Nouvelle sectorisation



Collégiens : Ce qui change (ou pas) à la rentrée 2024.

Le département de Seine-et-Marne, qui est en charge de la sectorisation des collèges en relation avec l'éducation nationale, a validé la modification de sectorisation des communes de Dammartin-sur-Tigeaux et Tigeaux.

Ainsi, à la rentrée 2024, les élèves entrant en 6^e seront scolarisés sur le collège Louise Michel de Faremou-tiers. Les transports scolaires seront assurés vers le collège (ligne 31B Tigeaux-Lavoir).

Les collégiens déjà scolarisés sur le collège Mon Plai-sir de Crécy la Chapelle pourront terminer leur cursus sur ce collège, les transports étant assurés vers Crécy jusqu'en septembre 2027.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter le directeur de l'école de Tigeaux ou les collèges concernés.

Service restauration scolaire - absence des agents

Dernièrement, nous avons rencontré des **difficultés exceptionnelles avec notre personnel car 5 agents sur 7 étaient absents simultanément**. Nous remercions énormément les agents présents qui ont su maintenir ce service ainsi que l'aide de notre personnel de mairie et des services techniques.

Nous vous rappelons que le service de restauration scolaire est un service non obligatoire et qu'en cas d'impos-sibilité de palier ces absences nous aurions pris la décision de fermer ce service momentanément.

Dammartin animation

Suite au non renouvellement des membres du bureau, l'association est en sommeil.

Dammartin Animation est le comité des fêtes du village en charge de différentes manifestations comme : la chasse aux œufs, la fête du printemps, le barbecue géant, le feu d'artifice, la fête de la Saint-Jean, les foulées Dammartinoises, le vide-greniers, la Saint-Martin, le marché de Noël et des soirées à thème.

Toutes ces manifestations sont suspendues.

Il est urgent de trouver de nouveaux volontaires pour relancer l'association. Mobilisez-vous pour la survie de toutes ces manifestations ! Investissez-vous dans la vie de votre village et venez nous rencontrer le samedi 30 mars 2024 en salle du conseil à 10h30 pour former la nouvelle équipe.



Elections européennes



Les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024. À l'issue de ces élections, 81 députés seront élus en France.

Les dates limites d'inscription sur les listes électorales

Pour voter, il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin, et être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale en vous rendant sur la page : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>

Pour vous inscrire sur les listes électorales, la date limite est fixée :

- au 1er mai 2024 pour les inscriptions en ligne ;
- au 3 mai 2024 pour les inscriptions par courrier, en mairie ou en consulat.

Les dernières réalisations



Avenue de la Gare

Les travaux de voirie de l'avenue de la gare ainsi que le marquage au sol se sont terminés fin janvier. Un passage piéton a été réalisé sur le plateau, les emplacements de stationnement ont été délimités par des marquages blancs et la zone d'arrêt de bus a été matérialisée par des zigzags jaunes. En dehors des emplacements matérialisés, le

stationnement est interdit, y compris devant les entrées (trottoirs bateaux). Les trottoirs sont exclusivement réservés aux piétons !

La prochaine étape sera l'aménagement paysager de l'avenue

Ruelle Bourgoin

Le PLU validé en 2008 avait prévu une zone à urbaniser. De ce fait un projet de 3 maisons doit voir le jour. La commune a travaillé sur la gestion de la collecte des ordures ménagères et a ainsi racheté une petite parcelle pour créer une aire de retournement.

Après la réalisation des 3 maisons, la voirie sera refaite.



Pont de Prémol

Pour des questions de sécurité, la SNCF a pris la décision de supprimer la passerelle qui enjambe la voie ferrée au lieu-dit la Butte aux Bergers appelée Pont de Prémol. Vous pouvez la trouver via le chemin de Malmaison qui est dans le prolongement de la Rue St-Gobert depuis le château d'eau. Sa longueur est de 57m.

Elle est aujourd'hui empruntée par des randonneurs car elle est sur le tracé du GR1, par des VTT, par des chevaux et par des agriculteurs. Les travaux de démolition seront à la charge de la SNCF et débuteront dès la fin du mois de mars pour une durée de 4 mois environ. Elle ne sera pas reconstruite pour des questions de coût. Cette passerelle débouche sur la commune de Guérard. Le GR1 sera dévié depuis Dammartin-sur-Tigeaux. Les travaux pourront engendrer une gêne pour les Dammartinois.

Au début du XXe Siècle, cette passerelle était en bois et a été reconstruite avec une structure métallique vraisemblablement entre les deux guerres mondiales. Elle était utile pour l'accès au moulin de Prémol.



Achat

La commune a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur,

l'ancien n'étant plus opérationnel. Ce matériel qui est indispensable à l'entretien du village et notamment au salage des routes, a été financé par la vente du local de la communauté de communes de la Brie des Moulins (ancienne agglo). **Montant : 43 980€ TTC**



Zone d'accélération des énergies renouvelables

La loi n°2023-175 du 10 mars, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi APER) vise à accélérer le déploiement des énergies renouvelables (EnR) en France. Cet objectif passe notamment par la création de zones d'accélération des EnR (ZAER ou ZAEnR). Les élus locaux sont en charge de l'identification et de la délimitation de ces zones sur leur territoire.

Un dossier de concertation pour l'identification des Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) est consultable en mairie du 1^{er} au 30 avril, aux jours et horaires d'ouverture au public. Un registre est destiné à recevoir les observations et propositions des

habitants. Les observations et propositions seront examinées lors du prochain conseil municipal avant de prendre la délibération actant ces zones pour la commune. Dammartin-sur-Tigeaux compte 1 265 habitants au 1^{er} janvier 2024. Le territoire se compose de nombreuses terres agricoles (cultures et prairies) et d'un périmètre de protection (le « site classé »).

La commune a étudié les possibilités de création de ZAER sur son territoire mais aucune ZAER ont été définies pour notre village !

Villages d'avenir



Notre village est la seule commune de notre agglomération (54 communes) et de l'arrondissement de Meaux (139 communes) à avoir été labellisée villages d'avenir

Villages d'avenir vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement. Ce programme d'ingénierie s'appuiera sur le recrutement de 100 chefs de projets, installés dans les préfectures et sous-préfectures des territoires les plus ruraux, avec

la mission d'accompagner les maires de petits villages à passer de l'idée au projet.

Nous avons rencontré la chef de projet, le 21 mars dernier, qui nous accompagnera sur nos 3 projets (qui vous seront détaillés sur le prochain Dammart'info).

Vrai ou faux

Forcés de constater que les réseaux sociaux sont un lieu d'échange où les informations qui circulent sont, telle radio potins, souvent amplifiées et toujours déformées. Il nous a paru utile de rectifier quelques-unes d'entre elles :

La mairie aurait renvoyé un agent

Alors NON : Un de nos agents des services techniques a un contrat de 2 ans. Le contrat arrive à son terme le 31 mars. Il a été décidé par l'équipe municipale de ne pas reconduire ce contrat au profit d'un poste d'encadrant. Ce qui a été fait début février en embauchant un responsable des services techniques ayant les compétences et l'expérience requises afin de gérer et former l'équipe actuelle tant aux travaux d'entretien des espaces verts qu'à l'entretien du matériel.

Il semblerait que vous vous demandiez si la mairie paye bien ses agents

Et bien OUI mais effectivement nous avons rencontré, suite à un dysfonctionnement du logiciel de comptabilité, un retard de paiement de 5 jours pour 2 de nos agents. Nous avons bien-sûr travaillé à rectifier le plus rapidement possible cette erreur.

Aurions-nous un manque de personnel à l'école à cause de nos finances ?...

Il nous manque effectivement un agent depuis quelques temps qui est en arrêt maladie de courtes durées à répétitions. Cela ne nous permettait pas un recrutement, le retour de cet agent étant imminent à chaque fois.

Une demande de congé longue maladie ayant été faite au début des vacances de février, nous avons pu embaucher un nouvel agent.

Et NON rassurez-vous, la commune n'a pas de problème de finances et nous restons rigoureux à la gestion des dépenses de fonctionnement.

Et l'école alors ?... ouverture de classe ?...

Et bien OUI il va effectivement y avoir une ouverture de classe à la rentrée prochaine, il s'agit d'une classe élémentaire à Dammartin. En effet, actuellement nous avons 44 CP inscrits pour la rentrée de septembre prochain !

Pourquoi des travaux dans cette rue et pas dans la mienne ?

NON la réponse à cette question ne se trouve pas à l'adresse de Madame le Maire...

Ce projet est un travail de longue haleine... Le département a le projet de refaire l'enrobé de la D20 depuis 2015. Depuis ce moment, le conseil municipal travaille à faire avancer ce projet étape par étape au rythme des subventions permettant de faire les travaux nécessaires : dans un 1er temps enfouir les réseaux électriques et Télécom, puis gérer les eaux pluviales enfin le projet global doit être validé par le Département en déterminant plusieurs phases car les montants sont importants et nécessitent que nous soyons accompagnés avec des subventions.

Nous nous réjouissons qu'un tel projet voit enfin le jour et travaillons d'arrache-pied pour que d'autres travaux de voirie soient réalisés dans le village.

Voilà chers amis des réseaux, nous espérons vous avoir éclairés au sujet de vos préoccupations communales. Nous vous encourageons cependant vivement à poser vos questions en mairie où nous aurons plaisir à vous répondre sans avoir besoin d'un clavier.

Zoom sur un artisan de Dammartin-sur-Tigeaux

ICID
KirkorDesign

Booster d'entreprise en conseil & communication graphique

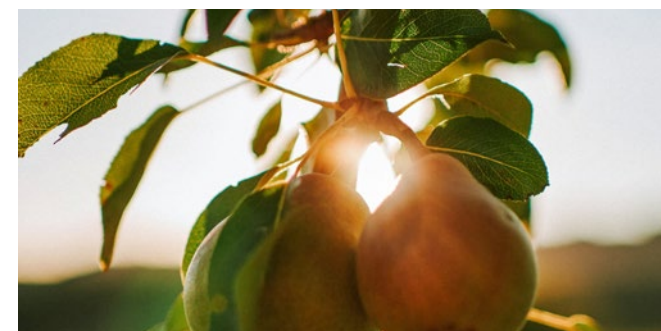
Adresse : 48 grande Rue
77163 Dammartin-sur-Tigeaux
Mail : jeanphilippe@kirkordesign.com
Tél : 06 10 61 27 93

Graphiste à Dammartin-sur-Tigeaux. Spécialisé dans la création de logotype et d'univers de marque pour les entreprises et l'évènementiel.

Site internet : www.kirkordesign.com
(ou scan du QR code ci-dessous)



Evènements mairie



Plantation "des arbres, des naissances"

Pour 2023, nous avons symbolisé les 26 naissances avec une plantation d'arbres fruitiers au verger communal. Seulement 3 familles se sont déplacées et 2 familles se sont excusées.

La commune regrette l'absence des familles à cet événement qui célèbre la naissance de leurs enfants.

Cérémonie colis des anciens

Nous avons eu le plaisir d'accueillir nos anciens le dimanche 10 décembre 2023 pour un concert à l'occasion de la cérémonie de remise des colis.

Un vrai moment de convivialité !



Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux s'est déroulée le samedi 20 janvier 2024 dans la salle polyvalente à usage de restaurant scolaire.

Etat civil

De octobre 2023 à février 2024

Ils ont vu le jour *

Leonardo, José BAPTISTA PEREIRA 09/10/2023
Noa, Mathis SOUQUET 17/10/2023
Hanaë, Muriel, Valérie BOURGIS 17/10/2023

* seules les naissances ayant fait l'objet d'une autorisation sont publiées dans le Dammart'info.

Ils se sont dit « oui »

KACER Vincent, Jean-Pierre, Jacky et BILLIARD Mylène le 09/02/2024

Ils se sont pacés

MENDOZA-RUBIO Miguel et TRARIEUX Mélissa le 22/11/2023

Ils nous ont quittés

Mme GUILLEN Josiane 22/11/2023

Participation citoyenne

Vous trouverez joint à ce Dammart'info, un flyer explicatif sur le nouveau dispositif mis en place dans la commune depuis le mois de février.

Journée citoyenne/ dammartin propre

Dans le cadre de la journée citoyenne organisée **le dimanche 26 mai**, nous vous invitons à nous faire part des projets que vous souhaiteriez réaliser lors de cette journée. Pour rappel lors de la dernière journée citoyenne nous avons fabriqué un hôtel à insectes, réparé le carré aromatique, désherbé et nivelé le terrain de pétanque et rafraîchi les bancs du parc.

8 Vous pouvez envoyer vos suggestions par mail à : communication-mairie-citoyens-damtig@orange.fr

Avant le 30 avril 2024 !



Pour rester informé

Panneau pocket / Mesalertes / Facebook / Site Internet

Panneau Pocket n°1 en France

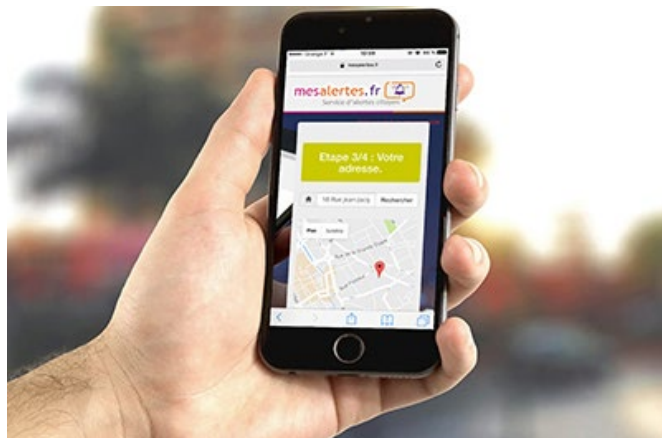
Les alertes et informations de votre Communauté de Communes sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez l'application
- 2 Recherchez CC Beaujolais Pierres Dorées ou 69480
- 3 Cliquez sur le pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Play Store Apple Store App Gallery

mesalertes.fr

Service d'alertes citoyen



www.facebook.com/MairiedeDammartinsurTigeaux

www.dammartinsurtigeaux.net